



SNALC Montpellier à vos côtés !
Apolitique et indépendant.

A Perpignan

Le 26 août 2017

SNALC-FGAF, 37 ter rue de Cerdagne

66 000 Perpignan

A Rectrice de l'académie de Montpellier

Objet : Indignation suite au licenciement d'une stagiaire

Madame La Rectrice,

Vous avez transmis à tous les syndicats un courrier indiquant votre décision de licencier une stagiaire. Compte tenu des circonstances et de la forme, le SNALC-FGAF considère le traitement de ce dossier comme une provocation à l'égard des organisations qui représentent les personnels de l'Education Nationale.

Cette stagiaire n'est pas adhérente au SNALC et nous n'en faisons pas une affaire personnelle. Mais cette décision dénote un mode opératoire qui ne respecte ni le dialogue social, ni la légitimité des votes.

En effet, lors de la CAPA du 2 juillet 2018, malgré les arguments avancés par les syndicats, l'Administration est restée ferme sur ses positions. Après de longs débats, le SNALC a alors demandé à soumettre cette décision au vote de la CAPA. Nous avons mis en minorité l'Administration par 19 voix contre 14. La logique aurait alors voulu que vous teniez compte de ce vote majoritaire, mais vous avez décidé unilatéralement de passer outre.

Nous vous rappelons qu'en 2016, votre prédécesseure avait agi de la même manière, lorsque le SNALC avait soumis la CAPA à un vote concernant deux stagiaires d'histoire-géographie. Là aussi l'Administration était passée outre.

Cette manière d'agir sans tenir compte des représentativités démocratiques des CAPA ne peut conduire qu'à un durcissement des positions. Le SNALC n'a jamais cherché à créer des tensions entre les agents et l'Administration, mais face à de tels passages en force, les personnels, notamment les plus précaires, ne peuvent que se révolter. On voit ainsi hélas poindre dans notre académie — aussi bien en établissement que dans les structures assimilées — des propos et des agissements de plus en plus extrêmes.



*Une équipe à vos côtés, pour tous les personnels de l'Éducation nationale :
Enseignants, non enseignants, contractuels, administratifs,
CPE, PLP, PE, PSYEN, AESH, AED, Directeurs, Certifiés, Agrégés,
ATRF, Personnels de santé et sociaux...*



SNALC Montpellier à vos côtés !

Apolitique et indépendant.

Notre organisation, attachée aux valeurs universelles de liberté, de tolérance, de solidarité et de justice sociale ne peut que s'insurger face à votre décision. Notre pays s'est nourri de luttes qui ont formé des institutions garantes de l'équité et du respect des votes majoritaires.

Nous ne souhaitons pas au SNALC d'une gestion managériale, libérale, statistique des personnels.

. C'est par la formation , le compagnonnage , le respect des statuts , la valorisation morale et financière que notre fonction publique retrouvera le chemin de l'excellence pour tous.

Madame La Rectrice , nous vous demandons d'avoir une gestion humaniste de tous les personnels : mettons l'humain avant les chiffres et les statistiques. Respectons-le en arrêtant la réformite aiguë qui ne se préoccupe jamais prioritairement de l'intérêt réel des agents. L'accumulation de « réformes » destructrices — collège, lycée général et technologique, enseignement professionnel, fusion des académies — va clairement dans un sens opposé à celui du bien être des personnels.

C'est pourquoi le SNALC a toujours défendu, et défendra encore aux élections professionnelles de décembre, une philosophie qui promeut les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité.

Face à une Administration qui s'est satisfaite de discuter avec les mêmes syndicats aux manettes depuis plus de 50 ans, face à la léthargie ambiante, nul doute que les personnels sauront faire confiance à un syndicat qui n'a jamais eu peur de saisir les tribunaux pour défendre les intérêts collectifs et individuels inscrits dans nos statuts.

Madame la Rectrice, malgré cette indignation et ce coup de colère du SNALC, nous vous souhaitons à vous et à tous les agents de l'Éducation Nationale une excellente rentrée : au-delà de nos divergences, ce qui compte pour nous c'est que notre fonction publique d'état redevienne un moteur de la Nation. C'est en ce sens que nous œuvrerons.

Je vous prie d'agréer, Madame La rectrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Karim El Ouardi

Président SNALC académie de Montpellier / Andorre



*Une équipe à vos côtés, pour tous les personnels de l'Éducation nationale :
Enseignants, non enseignants, contractuels, administratifs,
CPE, PLP, PE, PSYEN, AESH, AED, Directeurs, Certifiés, Agrégés,
ATRF, Personnels de santé et sociaux...*

Destinataire

Rectorat de Montpellier
Recherche Mme Beatrice Gille
31, rue de l'université
34000 Montpellier

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
■ **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
■ **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
■ **Par téléphone :**
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

66000 PERPIGNAN ARAGO RP

Date : 14H54 Prix : CRBT :
LE 22/08/18 5,20EUR R1

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



Numéro de l'envoi : 1A 151 291 8949 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Expéditeur

SNALC - FOAF de Montpellier
37 Ter rue de Cerdagne
66000 Perpignan

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr.

SGR2 V22 - PIC 6A - 20167447D1 - 04/18



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

PREUVE DE DÉPÔT